

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 Hors du DÉP^t : — » 6 » 11 » 20
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50
 La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.									
Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	12 h. 45 ^m matin.	4 h. 39 ^m »
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 54 » »	* * *	4 » 39 » »	» 4 » soir.
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »				

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 7 Septembre.

On a vu le temps où le 4 Septembre ne manquait guère de fournir un prétexte à quelques manifestations. Une fraction du parti républicain avait la malencontreuse idée de le célébrer comme un anniversaire; peu s'en fallait qu'elle n'en voulût faire une fête nationale où l'on aurait allumé des lampions, tiré des feux d'artifice, encombré la voie publique d'atroupements tumultueux, crié des chants patriotiques, témoigné enfin par beaucoup de tapage, la joie que l'on ressentait au souvenir d'un si beau jour.

Cette année, tout paraît avoir été calme d'un bout de la France à l'autre.

La masse du parti républicain a compris qu'une journée qui succéda immédiatement au plus terrible de nos désastres militaires et qui en fut la conséquence, n'est point à célébrer comme une fête.

Nous félicitons les républicains de la veille de leur réserve patriotique et sage, et nous adhérons en même temps aux réflexions suivantes du *Moniteur universel* :

En même temps qu'ils entreprenaient de diriger la défense, les républicains comptaient donner à la France un gouvernement à eux. En cela, ils ont en partie échoué, en partie réussi. La République est devenue, en effet, le gouvernement légal du pays; mais elle l'est devenue avec des institutions dont les républicains du 4 Septembre ne voulaient pas d'abord, à des conditions qu'ils avaient longtemps repoussées et avec l'appui de libéraux qui auraient préféré la monarchie constitutionnelle, si elle eût été possible. Ainsi, la Constitution actuelle n'est ni l'œuvre, ni le triomphe d'un parti; elle est sous une forme adaptée aux nécessités du temps, la continuation du régime représentatif, et elle peut réunir, sans leur imposer d'humiliante abdication de principes, les partisans divers des institutions de liberté, d'ordre et de contrôle. Elle est faite pour tous ceux qui ne tiennent pas à s'en exclure eux-mêmes; elle est en tout le contraire de l'exclusion. C'est là, à nos yeux, son principal mérite, comme c'est sa vraie raison de durer. Le 4 Septembre n'a évidemment rien qui le désigne comme l'anniversaire de la fondation de la République constitutionnelle; les républicains le savent; cette date, qui se rattache de trop près à la défaite de Sedan, pour ne pas être enveloppée de deuil, ne saurait donner lieu à aucune démonstration de joie, à aucune apparence de fête.

Pour quiconque se souvient des événements de cette époque, de 1870, et les juge sans parti pris,

sans préjugé, l'empire ne pouvait pas survivre à cette suite de défaites que couronnait la capitulation de Sedan. Le *Français* publie à ce sujet un article qui est une véritable page d'histoire, écrit avec impartialité et justice. Nous en reproduisons les principaux passages :

Grâce aux souvenirs irritables et haineux dont ce siècle a peuplé en France la mémoire des partis, nous avons dans notre histoire, depuis quatre-vingts ans et surtout depuis 1870, dix anniversaires qui répètent moins pour nous la date des événements qu'ils ne renouvellent nos discordes, raniment nos disputes et retrempe nos colères. Le jour du 4 septembre est devenu l'un des principaux. Les radicaux et les bonapartistes, qui ont comme voué cette journée à leurs Furies, s'invectivent en célébrant les uns leur joie, les autres leur deuil; et tandis qu'ici on crie trahison, là on crie victoire!

En réalité, il n'y eut ni victoire ni trahison, le 4 septembre 1870. L'empire s'était lui-même trahi, lui-même vaincu. On peut affirmer qu'avec Napoléon III il avait capitulé à Sedan. Il avait manqué à la France; il n'avait plus d'épée; il avait abaissé son drapeau; il était sans gloire et sans force; il laissait la patrie sans armées et sans alliance; il l'étonnait par des défaites sans exemple; il la forçait à se demander à quoi donc avaient servi ses vingt et un ans de règne. Avant que l'Empereur eût franchi la frontière, emmené par des Allemands, avant que l'impératrice eût quitté Paris, la France s'était retirée d'eux: elle leur avait repris sa confiance et son espérance, l'une trompée, l'autre blessée.

Qui ne s'en souvient? Il y avait trois semaines, le 4 septembre, que la France entière, attristée d'abord et indignée ensuite des malheurs où elle succombait, disait-elle, par l'incapacité de l'empire, avait perdu toute foi en lui.

Il y avait quinze jours que Napoléon III n'était plus, aux yeux de la France entière, qu'une ombre qui errait de Metz à Châlons et à Sedan, encore couronnée d'un titre, mais inerte et impuissante, déjà dépourvue de son autorité et comme incapable de son droit: on n'osait pas le rappeler à Paris; on n'osait plus prononcer son nom dans le Corps législatif, de même que le matin du 4 septembre, on n'osa pas prononcer le mot de Régence. Il y avait deux jours enfin, à cette aube lugubre du 4 septembre, que, dans le respect de la France, l'empire n'existait plus. Si le décret de déchéance n'était pas proclamé, l'arrêt était prononcé, et il était sur les lèvres de tout le monde, même de ses plus fidèles amis et de ses plus chers serviteurs. Décrié, abandonné, oublié, il s'évanouit au milieu de l'indifférence générale; il disparut comme une feuille morte, qui n'avait pas eu besoin que le vent se levât pour l'emporter et qui s'était d'elle-même et sans effort détachée de l'arbre sur lequel elle avait péri.

L'empire était si bien ruiné, quand il tomba, qu'il sembla que ce n'était pas même une chute. En province, on l'apprit sans stupeur et sans irritation; à Paris, on ne paraissait que constater et sanctionner un événement. On ne sentait plus pour lui ni admiration ni reconnaissance; on ne sentit pas de pitié non plus. A peine ses ennemis avaient-ils encore de la haine, le 4 septembre. Quant à ses partisans, ils avaient d'avance fait l'abdication de l'empire. Ils ne le défendaient plus, ils ne résistèrent pas; ils n'eurent pas même la pensée de cet effort. La veille, M. Thiers avait pu proposer qu'une commission fût nommée pour former « un gouvernement »; il avait pu parler, devant le Corps législatif et les ministres de « la vacance du pouvoir »; la majorité elle-même l'avait approuvé.

« Il faut en finir venait lui dire, dans la matinée du 4 septembre, des députés qui étaient bonapartistes; nous sommes décidés à rendre le trône vacant. On nous demande le mot de déchéance, nous ne pouvons pas le prononcer, c'est chose impossible. Nous avons soutenu cette dynastie pour éviter une révolution; nous nous sommes trompés en la soutenant; mais il nous est impossible d'en prononcer nous-mêmes la déchéance. Soit pour la chose, mais qu'on nous épargne le mot. »

Le général de Palikao, de son côté, invitait le Corps législatif à organiser un conseil de gouvernement et à lui donner à lui-même la lieutenance générale; c'était reconnaître que le gouvernement n'était plus durable, sous sa forme d'alors; c'était annuler la régence de l'impératrice. Le général de Palikao jugeait nécessaire de satisfaire ainsi à cette défiance et à cette désaffection du Corps législatif et du pays; et le Corps législatif, mécontent et désappointé, repoussait la demande du général de Palikao, ou plutôt de l'impératrice, pour accepter celle de M. Thiers.

M. Buffet, accompagné de députés qui représentaient la majorité, allait, vers une heure de l'après-midi, prier l'impératrice d'adresser au Corps législatif un message dont la pensée serait celle-ci: « Je remets au Corps législatif, qui est l'émanation la plus directe du suffrage universel, l'exercice du pouvoir exécutif, en l'invitant à constituer une commission de gouvernement. Dès que cela sera possible, le pays sera consulté. » Et, près de M. Buffet, M. Daru parlait ainsi à l'impératrice: « Nous avons prêté un serment qui nous lie. Beaucoup de députés, et nous sommes du nombre, ne veulent pas et ne peuvent pas se dégager eux-mêmes d'une obligation qu'ils ont librement contractée. Ils ont besoin que vous leur rendiez leur liberté, et le seul moyen de leur rendre leur liberté, c'est d'adresser à la Chambre un message où, de votre propre volonté, vous donnerez au Corps législatif le droit de prendre toutes décisions conformes à l'intérêt public. »

Ces conseils respectueux signifiaient bien que dans l'opinion du Corps législa-

tif, lui-même, l'empire n'avait plus le crédit de la nation, qu'il ne pouvait plus gouverner et qu'il lui fallait un remplaçant; ce successeur immédiat, c'était un gouvernement qui s'appellerait aujourd'hui une commission, et qui, demain, s'appellerait d'un autre nom, si la force des choses le voulait; le Corps législatif se réservait le droit des changements nécessaires.

L'impératrice, elle aussi, avait plus d'une raison de désespoir pour soupçonner que l'empire n'était plus possible. La veille par l'intermédiaire de M. Mérimée, elle offrait le pouvoir à M. Thiers! Et avant que le Corps législatif et l'Hotel-de-Ville fussent envahis, on trouvait déjà des amis et des serviteurs de l'empire qui témoignaient, en le reniant, que son règne avait cessé. A trois heures, le *Pays* avait effacé son sous-titre: « Journal de l'empire. » A midi, les valets fumaient dans les corridors et dans les antichambres des Tuileries; marque souveraine d'un affranchissement qu'ils commençaient par le mépris: ils étaient insolents! ils n'avaient plus de respect pour la maison.

Encore la question des enterrements civils. A Lyon, un vœu a été formulé tendant au retrait de l'arrêté, qui avait été pris contre ces enterrements par l'ancien préfet, M. Ducros. Une fin de non-recevoir a été présentée par le préfet, qui a considéré l'arrêté en question comme un acte municipal que le conseil départemental n'avait point à apprécier.

Ce résultat va bien affliger le journal bonapartiste *l'Estafette*, qui demande formellement que M. le ministre de la guerre prenne ses mesures pour prévenir le retour du pénible incident qui s'est produit aux obsèques de Félicien David.

En revanche, le journal bonapartiste *le Pays*, auquel il faut rendre cette justice qu'il a constamment flétri les enterrements civils, approuvera hautement l'officier qui commandait les troupes à ces obsèques profanes.

Toujours le double jeu, toujours la politique à double face. Aux libres-penseurs l'Empire dit: « Je suis avec vous. » Aux conservateurs et aux catholiques il déclare: « Comptez sur moi pour vous sauver. » Si les premiers veulent de lui nous le leur laissons de bon cœur. Quant aux conservateurs et aux catholiques, ils ont trop l'exemple du passé pour ne pas se charger eux-mêmes de leur propre défense.

ORIENT

La plupart des dépêches constatent que les Serbes ont subi une véritable déroute; mais le gouvernement Serbe,

à Belgrade, paraît vouloir encore résister à la mauvaise fortune. Cela résulte des deux télégrammes qui suivent :

Belgrade, 3 septembre, soir.

Le bulletin officiel suivant vient d'être publié :

« Les Turcs ont passé sur la rive gauche de la Morawa. Ils ont attaqué vendredi matin notre aile droite, avec toutes leurs forces, en rase campagne. La bataille a duré jusqu'à neuf heures du soir.

» L'armée Serbe a conservé ses positions pendant la bataille; mais, l'ennemi étant trois fois plus nombreux, notre armée est rentrée dans ses positions retranchées à Alexinzat et à Deligrad. »

Belgrade, 4 septembre.

Je viens de voir entre les mains du ministre de l'intérieur un télégramme d'Alexinzat, daté de ce matin neuf heures, portant ce qui suit :

« Il est inexact qu'un corps Turc marche sur Krujevatz. L'armée turque qui opère sur la rive gauche de la Morawa est stationnaire depuis samedi. Elle n'ose pas avancer, dans la crainte probablement d'être prise entre Deligrad et les positions fortifiées de Kaouik et de Dyunis, localités situées sur la rive gauche de la Morawa et qui barrent la route de Krujevatz à Paratjin. La distance qui sépare Deligrad de Dyunis et Kaouik est d'environ une heure. »

INFORMATIONS

UN ENTERREMENT CIVIL.

On lit dans la *Défense* :

« M. Axenfeld, professeur à l'école de médecine et médecin de l'hôpital Beaujon, a succombé à une maladie de quatre ans, qui lui avait enlevé l'usage absolu de ses facultés mentales. M. Axenfeld a été enterré civilement. Il ne l'avait certes pas demandé; mais ceux qui ont été chargés d'organiser les obsèques ont jugé digne de la Faculté de médecine que M. Axenfeld, un savant, n'eût pas un enterrement *superstitieux*. C'est déjà un fait bien étrange qu'on prive des prières de la religion un homme qui ne l'a pas expressément ordonné.

» On dit que M. Axenfeld appartenait à la religion juive. Mais est-ce que la religion juive n'admet pas l'immortalité de l'âme? Est-ce que les juifs n'appellent pas comme les chrétiens, la miséricorde divine sur l'homme qui n'est plus? Est-ce que le rabbin ne récite pas des prières sur la tombe? Est-ce que sa présence ne donne pas aux enterrements auxquels il assiste, un caractère religieux?

» Ce qu'il y a de vraiment surprenant, c'est l'appareil dont la Faculté de médecine a entouré ces obsèques, d'où le prêtre, chrétien ou juif, était écarté.

» Dix professeurs et onze agrégés en robe rouge, conduits par MM. Gosselin et Bouhardat, assesseurs, précédés du massier et des appariteurs, ont escorté le cercueil de M. Axenfeld.

» Ainsi la Faculté de médecine, officiellement, en costume, avec appariteurs et massiers a assisté à un enterrement civil.

» Ce fait nous paraît avant tout scandaleux. Mais, de plus, il est ridicule, et ces messieurs nous semblent de bien médiocres logiciens.

» Il faudrait s'entendre ! Vous chassez les prêtres du cercueil de votre collègue, c'est apparemment parce que vous jugez qu'un cadavre n'est rien autre chose qu'un organisme détruit, une masse de chair bonne pour le scalpel ; parce que vous avez découvert qu'il n'y a pas d'âme, pas de Dieu, que le monde et l'homme ont des machines qui se remontent toutes seules et qui marchent jusqu'à ce qu'elles soient brisées ?

» Mais cette humanité brisée, détruite, pourquoi lui rendre des honneurs ? Pourquoi endosser vos robes rouges et déranger votre massier ?

» Vous jugez le cortège religieux une comédie superflue, et, vous-mêmes, vous jouez une comédie encore bien plus inutile et ridicule ! Car le prêtre croit rendre honneur à une âme : et vous, vous allez pompeusement conduire à la terre un cadavre, un néant !

» Vraiment, je ne comprends pas votre logique. Si l'homme n'est qu'une machine ingénieuse, quand la machine est brisée, vous avez deux partis à prendre, ou bien la jeter sans aucune cérémonie, ou bien la démonter pour en étudier les rouages. Vous qui êtes des savants, vous deviez adopter ce dernier parti.

» Il vous fallait revêtir vos tabliers blancs, vous armer de vos scalpels et conduire M. Axenfeld à l'amphithéâtre !

» Au moins, vous étiez logiques !

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Avant de se séparer, le Conseil général a procédé au vote de la Commission de permanence. En voici les membres :

- MM. Roques.
- Cambres.
- Brugalières.
- Demeaux.
- Pradines.
- Duphénieux.
- Calmels-d'Artinsac.

Par arrêté du 28 août, M. Bonchard, inspecteur primaire à Castelsarrasin, est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Barthe.

M. le ministre de la guerre a donné l'ordre de diriger sans retard des poursuites contre les réservistes qui n'ont pas répondu à l'appel. L'ordre de route va leur être notifié et ils seront activement recherchés par la gendarmerie.

Le jury d'examen des candidats à la Ferme-Ecole du Montat se réunira le jeudi, 21 septembre courant, à 8 heures du matin, au domaine de M. Célarié, au Montat.

Aux termes de l'article 11 de la loi du 30 juillet 1876, les apprentis de Ferme-Ecole munis de leur certificat d'apprentissage sont admis sans autre épreuve au bénéfice du volontariat d'un an.

Le *Moniteur* dit que le ministre du commerce rappelle aux préfets qu'ils doivent à bref délai, proposer à sa nomination les membres des comités départementaux d'admission à l'exposition de 1878. Ces comités doivent centraliser toutes les demandes des exposants, correspondre directement

avec les commissaires comme il est dit dans le règlement général.

Le *Journal officiel* publie un décret du 4 septembre rendu sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce et fixant le régime sous lequel seront placés les produits étrangers envoyés à l'exposition universelle de 1878. Voici le texte des articles de ce dernier décret :

« Art. 1^{er}. Les locaux affectés à l'Exposition universelle de 1878 seront constitués en entrepôt réel des douanes.

« Art. 2. Les objets destinés à l'exposition universelle seront expédiés directement sur le palais de l'exposition sous les conditions de transit international ou de transit ordinaire, au choix des intéressés, par tous les bureaux ouverts à ce transit, et avec exemption du droit de statistique. L'expédition par transit international sera faite sans visite. Les expéditions par transit ordinaire ne donneront lieu qu'à une visite sommaire, et les plombs de la douane seront apposés gratuitement.

« Art. 3. Les marchandises admises à l'Exposition universelle qui seront livrées à la consommation, ne seront soumises, qu'elle qu'en soit l'origine, qu'aux droits similaires de la nation la plus favorisée.

« Art. 4. Le ministre de l'agriculture et du commerce et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

M. Ayma, rédacteur anonyme du... *Courrier du Lot*, en attendant mieux... termine un de ses articles académiques par ces mots : « Le *Journal du Lot* hurle, il braie. On sent le voisinage de l'ÉCURIE orléaniste. »

Il paraît que M. Ayma, avant d'être enrôlé dans l'impérialisme et d'y remplir le rôle honorable d'insulteur masqué, avait longtemps flâné autour de cette ÉCURIE orléaniste. Il avait même essayé d'y pénétrer, en sollicitant la rédaction de l'*Indépendant*, organe du lieu, et anti-bonapartiste fort accentué.

Quelques bouchées seulement au ratiel orléaniste, et l'empire en aurait vu de grises de par la plume convaincue de M. Ayma.

Mais il s'est trouvé qu'on n'admettait pas à l'ÉCURIE orléaniste les bêtes vicieuses... Voilà pourquoi M. Ayma s'irrite aujourd'hui et fait du bonapartisme... en attendant mieux.

Louis Layton.

LA NOUVELLE CASERNE DE CAHORS.

L'an passé, au mois de septembre, nous avons eu l'occasion de mettre sous les yeux de nos lecteurs un aperçu général sur les édifices en construction dans notre ville. A ce propos nous avons cité le dicton populaire : Lorsque la bâtisse marche, tout va bien dans le pays. Nous pouvons le répéter aujourd'hui en continuant notre revue et en constatant les progrès rapides qui ont été accomplis cette année sur les différents chantiers. Dans notre premier article nous avons signalé les fondations de la Banque de France, le commencement des travaux d'une aile de notre Hôtel de Préfecture et les fouilles faites pour les fondations de la nouvelle Caserne, fouilles dans lesquelles on a trouvé à cette époque un four à poterie de l'époque gallo-romaine, que l'on peut voir dans le vestibule de notre Hôtel-de-Ville, avec une quantité d'objets de l'art céramique, qui font actuellement une partie

importante des curiosités locales de notre musée. Or, tous ces bâtiments que nous venons d'énumérer sont aujourd'hui élevés jusqu'au faite et changent complètement l'aspect des quartiers de la ville dont ils seront bientôt les ornements principaux. Commençons d'abord par la caserne, édifice d'une haute importance pour Cahors, pour lequel notre municipalité a fait de grands sacrifices, comptant à juste titre sur les avantages certains que la présence d'une garnison nombreuse doit procurer à notre ville.

Toutes les personnes qui ont visité Cahors connaissent l'ancienne caserne, construite au xviii^e siècle pour le grand séminaire du diocèse. Bâtiment vaste mais sans aucun caractère architectural, couronné d'une maigre corniche et surmonté d'un clocheton mesquin. Quelle différence avec les deux nouveaux pavillons qui s'élèvent majestueusement derrière la vieille caserne, sur un vaste emplacement qui était jadis le jardin du séminaire, et qui auraient pu orner la ligne du boulevard avec un peu de bon vouloir. L'un de ces pavillons est parallèle à l'ancien édifice principal et orienté par conséquent du sud au nord. L'autre au contraire, tout à fait indépendant du premier, forme un angle droit avec le précédent et affecte la direction de l'est à l'ouest. Ce qui frappe tout d'abord l'œil du connaisseur et donne un aspect avantageux aux nouveaux bâtiments, c'est une corniche saillante et hardie quoique très simple dans ses formes, qui est soutenue dans toute sa longueur par une série de consoles. Cet entablement donne à ces constructions un caractère tout à fait monumental. Les grandes fenêtres très bien proportionnées éclairent les vastes salles de cet édifice militaire. Elles sont encadrées en appareil de pierres de taille qui consolident aussi les angles de deux pavillons. Les fenêtres du rez-de-chaussée et des deux étages supérieurs sont terminées en haut par un segment circulaire, ce qui produit un ensemble très harmonieux. Le toit lui-même sera encore un ornement pour l'édifice, il est à double pente c'est-à-dire à mansarde et sa partie inférieure, celle qui a la plus grande déclivité sera couverte en ardoise. Elle présente en outre une série de grandes lucarnes qui correspondent aux fenêtres et couronnent l'édifice d'une manière aussi imposante que gracieuse.

Les deux pavillons en question sont de la même longueur, c'est-à-dire de 75 mè. 60 chacun ; leur largeur est de 14 mè. 20 et la hauteur avec l'entablement, 12 mè. 80.

Ces nouveaux bâtiments, avec le principal corps de logis de l'ancienne caserne encadrent une vaste cour qui du côté du sud aboutira au nouveau champ de manœuvres dont il sera séparé par une grille. Outre les deux grands pavillons dont nous venons de parler, le génie militaire a fait élever plusieurs constructions secondaires indispensables dans un établissement de ce genre, telles que cuisines, cantines, écuries, remises de train des équipages, dépôt de poudre et de cartouches. Tous ces annexes de la nouvelle caserne sont déjà fondés et même pour la plupart élevés jusqu'au toit. Ils sont placés derrière les pavillons principaux du côté de la plaine de Diane et du côté du faubourg Labarre, sauf cependant une cantine qui se trouvera en avant de l'ancienne avenue, le long du boulevard, en face de la promenade Lafayette.

Tel est l'ensemble des constructions

formant notre nouvelle caserne, qui dans un an d'ici pourra loger commodément un régiment d'infanterie tout entier. Cette garnison aura aussi pour les exercices, un champ de manœuvres voisin, devant occuper tout l'emplacement entre l'ancienne caserne et la vieille église des Augustins, en longeant notre boulevard qui sera orné un jour, dans cet endroit, espérons-le, d'un monument consacré à la mémoire de nos mobiles du Lot, morts sur le champ d'honneur.

M. Coëque Verdier, architecte du génie, préside à ces travaux ; c'est lui qui a élaboré les plans de toutes les parties de ce vaste établissement militaire, qui en conduit les travaux avec une grande célérité qui n'exclue pas cependant la parfaite exécution. Dans cette tâche difficile et délicate, il a été parfaitement secondé par MM. Chevalier et Sommande, de Périgueux, entrepreneurs de ces importants travaux, ainsi que de la succursale de la Banque, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs.

J. M.

Grandes manœuvres du 17^e corps.

Nous lisons dans l'*Appel au Peuple* d'Auch :

La journée de vendredi a été chaude : à 8 heures et demie du matin, la cavalerie du corps de défense a quitté Gimont en deux colonnes : le 1^{er} escadron du 14^e chasseurs a suivi la nouvelle route, pendant que deux escadrons, sous les ordres du colonel, prenaient l'ancienne route, pour éclairer la marche du corps d'armée et chasser les cavaliers du corps d'attaque des positions qu'ils occupaient en arrière du chemin de Samatan à Verdun.

Les deux avant-gardes se sont rencontrées au village de Clermont ; à la suite d'un léger engagement les dragons se sont repliés sur l'Isle-Jourdain et ne se sont arrêtés qu'à 1 kilomètre en avant de la ville. Il était à ce moment un peu plus de 11 heures.

Les escadrons de chasseurs, après avoir fait une courte halte pour déjeuner, se sont remis en marche sur la vieille route, et sont arrivés devant l'Isle-Jourdain en même temps que le corps d'armée qui, parti de Gimont à neuf heures, s'était avancé par la route nouvelle, précédé d'une ligne de tirailleurs ; l'infanterie s'est alors formée en ordre de bataille dans les prairies qui s'étendent aux portes de la ville entre la route et la Save.

Les dragons ont soutenu l'attaque de l'avant-garde par une fusillade très-vive, mais aussitôt que la cavalerie du corps de défense a été réunie, elle a exécuté une brillante charge devant laquelle les escadrons ennemis ont dû reculer. A la suite de ce mouvement en arrière de sa cavalerie, l'armée d'attaque a évacuée l'Isle-Jourdain, battant en retraite sur la route de Toulouse.

Les chasseurs après avoir traversé la ville, ont poursuivis les dragons jusqu'au village de Pojaudran et, par une nouvelle charge les ont rejetés dans un bois voisin où ils ont essayé de tenir ; mais les chasseurs ayant mis pied à terre ont engagé le combat et finalement débarrassé l'ennemi qui a dû continuer sa marche en arrière.

Pojaudran, Marestaing et Ségonfielle ont été occupés par le corps de défense.

Le soir, le corps d'armée d'Auch, entré en vainqueur à l'Isle-Jourdain, a fait le service de réquisition chez les habitants pour le logement et les vivres. L'installation a été un peu pé-

nible et ne s'est terminée que tard ; il paraît que l'arrivée des troupes de défense n'était pas attendue si promptement.

Le lendemain, samedi, les hostilités ont recommencé dans les terrains situés entre Ségonfielle, Merenville (Haute-Garonne) et Pojaudran. Les villages et les bois étaient occupés par le corps d'armée de Toulouse ; mais après une suite d'engagements auxquels la cavalerie et l'infanterie ont pris part, les troupes d'Auch ont repoussé le corps d'attaque et l'ont jeté dans la forêt de Bouconne.

Il y a eu, dans cette affaire, de très intéressants épisodes : aux environs de Pojaudran, les dragons ont essayé d'attirer les chasseurs, en se portant très en avant afin de les obliger à charger et de profiter de ce mouvement pour les cerner ; mais les chasseurs ont déjoué ce plan : ils se sont bien avancés au galop de charge, soutenus par l'infanterie, mais quand ils ont vu que la supériorité du nombre était trop prononcée du côté de l'ennemi ils ont fait un mouvement de retraite en se déployant en tirailleurs.

Les dragons se sont élancés contre eux, mais l'infanterie les a accueillis par un feu si vif qu'ils ont dû se retirer et rentrer sous bois poursuivis par les chasseurs qui avaient repris l'offensive.

L'épaisseur du bois a forcé les cavaliers de mettre pied à terre pour conduire les chevaux et continuer le combat. Toutes ces manœuvres se sont opérées avec un ordre parfait ; les mouvements de tirailleurs ont été surtout remarquables par leur ensemble.

Ces éloges s'appliquent à toutes les troupes des deux corps d'armée, qui ont rivalisé de zèle et d'entrain : les réservistes ont une excellente tenue et leur service est irréprochable.

Du côté de Ségonfielle il y a eu plusieurs escarmouches assez vives ; l'avantage est resté aux troupes d'Auch qui ont rejeté l'ennemi en arrière des villages qu'il occupait le matin.

Les opérations ont recommencé dans la matinée d'hier dimanche. La ligne de bataille s'étendait du village de Lasserre (Haute-Garonne) à Pojaudran. Le 1^{er} escadron de chasseurs était à Lasserre, le 88^e et le 143^e de ligne occupaient les gorges et les hauteurs entre Ségonfielle, Merenville et Lasserre, c'est-à-dire toute la route de Montauban.

A neuf heures, l'artillerie, postée à Merenville, a entamé le feu contre Lasserre soutenant une attaque des chasseurs à pied qui a eu pour résultat l'enlèvement du village et la retraite de la cavalerie d'Auch qui a dû se retirer en échangeant des coups de feu sur la route de Ségonfielle.

Les chasseurs à pied qui, depuis la veille, occupaient déjà le moulin de Lasserre se sont alors portés sur le moulin et le château de Beausouil qu'ils ont emporté d'assaut, à 10 heures 1/4, avec l'aide du 59^e de ligne : cette position est importante car le moulin est retiré sur un mamelon qui domine la plaine environnante.

L'infanterie d'Auch s'est retirée alors à Merenville, où se trouvaient deux pièces de canon. Un caisson d'artillerie de Toulouse a été pris par l'infanterie.

A 11 heures il y a eu repos, mais à une heure les troupes de Toulouse ayant évacué les villages et s'étant retirées sur les hauteurs qui couronnent le bois de Bouconne, les trou-

pes d'Auch ont réoccupé Lasserre ; un peu plus tard elles ont battu en retraite pour se reformer et rejoindre les troupes de réserve afin de couvrir l'Isle-Jourdain qui sera attaqué aujourd'hui.

Nous n'avons pas de détails sur les mouvements qui ont eu lieu hier à l'autre extrémité de la ligne de bataille, à Pujaudran. Nous les donnerons prochainement.

On nous écrit de Rodez :

La ville de Rodez présentait, hier, une animation inaccoutumée par suite de la présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques et d'autres personnes venues, soit du département, soit de celui de la Lozère, à l'occasion du sacre de Mgr Costes.

La cérémonie du sacre s'est accomplie avec toute la pompe qu'elle comporte. Le prélat consécrateur était, comme on le sait, Mgr Bourret, évêque de Rodez et de Vabres ; Mgr Grimaud, évêque de Cahors, et Mgr Legain, évêque de Montauban, assistaient le nouvel évêque. Mgr Remadié, archevêque d'Albi, métropolitain de notre province ecclésiastique, avait pris place dans le chœur sous le dais qui lui avait été préparé ; l'ancien et vénérable évêque de Mende, Mgr Foulquier était également présent.

On évalue à quatre cents le nombre des prêtres qui remplissaient le chœur.

M. de Lavergne vient de publier un tableau fort intéressant sur le mouvement de la population en France.

Il résulte de cette consciencieuse étude que la population française croît d'une manière insensible, alors que cette même population augmente rapidement chez les puissances voisines.

Dans 25 départements les décès ont dépassé les naissances.

Voici du reste les chiffres donnés par M. de Lavergne pour notre région :

Départements.	Naissanc.	Décès en plus.
Tarn-et-Garonne,	4642	4887 — 245
Lot-et-Garonne,	6047	7326 — 1279
Gers,	5561	5810 — 249
Décès en moins.		
Aveyron,	12403	10862 + 1542
Haute-Garonne,	40474	8327 + 1543
Lot,	6498	5751 + 757
Tarn,	9430	8201 + 1129

Pour la France entière, en 1873, les naissances ont été de 946,264 ; les décès, de 844,585 ; excédant de naissance, 101,776.

On 1872, l'excédant avait été de 172,234.

L'administration va prendre cette année des mesures très sévères contre le braconnage, qui tend à détruire le gibier, dont la rareté se fait chaque année plus grande au fur et à mesure, d'ailleurs, qu'augmente le nombre des chasseurs.

Les brigades de gendarmerie doivent recevoir l'ordre d'envoyer dans les campagnes des rondes de nuit, chargées de découvrir en quels endroits les braconniers tendent les filets dans lesquels tout le gibier disparaît.

Castillonès, 5 septembre.

Volaille : œufs, 80 cent. la douzaine ; pigeons, 0,90 c. la paire ; poulets jusqu'à 4 fr. la paire.

Légumes : Très abondants et par conséquent assez bon marché.

PRUNES. — 100 sup. 100 fr.

— 100 — " ... 70

— 120 — " ... 50

Fretin " ... 30

Environ 200 quintaux de prunes portés sur le marché.

Gros fruits très recherchés, mais peu abondants ; les propriétaires tiennent des prix très élevés.

Mardi prochain 12 du courant foire très renommée à Castillonès.

Les nouveaux timbres que l'administration des postes vient de mettre en circulation présentent certains inconvénients dont le public se plaint d'ailleurs avec ensemble.

Ainsi les timbres de un, deux, trois, quatre, cinq et dix centimes sont tous de la même couleur verte.

On voit d'ici à quelles confusions peuvent être entraînés les négociants. Il serait à désirer que chaque espèce de timbre eût une couleur distincte.

EXÉCUTION CAPITALE DE SEGUNDO.

Samedi matin, à cinq heures, a eu lieu à Perpignan, l'exécution de Segundo, l'assassin de M. l'abbé Banaquière, directeur du séminaire de Prades.

A trois heures, lorsqu'on est entré dans la cellule du condamné pour lui donner lecture de l'arrêt de sa condamnation à mort, il s'est d'abord montré impassible, mais son émotion a été grande lorsque le consul d'Espagne lui a expliqué que le mode d'exécution qu'il allait subir était différent de celui usité en Espagne.

point de réplique et qui ne sert qu'à encourager la conversation.

— Savez-vous ce que veut dire joute (giostra en italien) ? Je vais vous le dire : giostra vient du mot latin *juxta* qui veut dire près, car la joute est un combat qui se livre corps à corps.

— Et quels seront les juges du camp ? demanda un jeune seigneur à qui cette érudition importait fort peu.

Mais le comte ne laissa pas le temps de répondre.

— Vous voyez — ajouta-t-il — que l'usage des joutes est très-ancien. Il date de la guerre de Troie, bien avant les chevaliers de la Table-Ronde et le roi Arthur ; et c'est pour cela que nous l'appelons *ludus Troje*, c'est-à-dire jeu de Troie et même guerre de Troie, car les Romains appelaient la guerre *ludus*, comme si la guerre était un jeu.

Personne ne parla, mais l'orateur s'aperçut bientôt que son auditoire se souciait fort peu d'étymologies ; aussi, changeant de batteries, il se mit à pérorer en matière d'armes et de combats. Il parla de la manière de se comporter dans un pas d'armes, ou dans un tournoi. Il enseigna comment le cavalier devait se tenir sur les étriers, comment il devait abaisser sa lance et la mettre en arrêt, comment il devait s'en servir. Il cita une foule d'au-

Segundo s'est confessé, il a assisté à la messe et a bu un petit verre de cognac.

Arrivé à l'échafaud, il a embrassé l'aumônier des prisons. L'exécutif des hautes œuvres a été contraint de le pousser dans la lunette de la sanglante machine.

Un détachement de troupes d'infanterie et de cavalerie y assistait et contenait difficilement la foule considérable de curieux qui, malgré l'heure matinale, a assisté à ce triste et émouvant spectacle.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

Huit jours à Paris.

TRAIN DE PLAISIR

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le Public qu'un *Train de Plaisir* sera fait pour PARIS le samedi 9 Septembre prochain, au départ d'AGEN, VILLENEUVE-SUR-LOT, CAHORS, PÉRIGUEUX, SOUBIE, BUSSIÈRES-GALAND et de toutes les Stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

Le train n'admet que des voyageurs de 2^e et 3^e classe.

De Cahors, prix des places aller et retour : 2^e classe, 45 fr. ; 3^e classe, 32 fr.

Départ de Cahors le samedi 9 septembre, à 5 h. 10 m. du matin.

Arrivée à Paris, le dimanche 10 septembre, à 3 h. du matin.

Le retour de Paris aura lieu le lundi 18 septembre.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce Train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 8 septembre au soir.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 6 septembre.

Hier soir, lors de son passage à Chagny, le président de la République a été salué par le préfet de Saône-et-Loire, M. le baron Sers, par les sous-préfets de Châlons et d'Autun, et par le maire de Chagny.

Le maréchal est ensuite parti par un train spécial pour Sully, où il a été salué par le maire et le conseil municipal.

Le maréchal a couché au château de Sully, Saône-et-Loire, où il a été reçu

teurs, enfin il en dit tant qu'il aurait pu passer auprès d'un érudit pour un rude jouteur, mais auprès de ces jeunes gens, qui étaient tous du métier, il ne parvint à passer que pour un érudit.

C'est là le malheur des hommes qui veulent tout savoir. Ils parlent toujours, même quand il s'agit de choses qu'ils ignorent ou qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement.

Marco n'avait jamais quitté Béatrix et n'avait jamais cessé de s'entretenir avec elle. Quand le père voulut se retirer, il l'accompagna jusqu'à la porte de la salle et lui serra affectueusement la main, il lui fit l'éloge de sa fille et lui dit qu'il espérait le voir très-souvent.

Le comte sortit ivre de joie. Arrivé chez lui, il raconta à sa femme les honneurs dont sa fille et lui avaient été comblés et Ermeline se sentit consolée, dans la persuasion qu'Ottorino avait parlé à Marco de ses fiançailles avec Béatrix et que Marco en avait témoigné son contentement par ses prévenances et ses caresses.

Bientôt après arriva Ottorino lui-même, tout rayonnant. Il comprit que le comte et la comtesse croyaient que Marco lui avait déjà donné son consentement et se garda bien de les désillusionner. Il se croyait certain de son fait, après la conduite que Marco avait tenue et n'attendait

par M^{me} la marquise de Mac-Mahon, sa nièce.

Ce matin, dès six heures, le président de la République est monté en chemin de fer à la gare d'Epinaç et s'est dirigé sur Etang, où se trouve une partie du 8^e corps. Là, il est monté à cheval pour assister aux manœuvres du corps d'armée du général Ducrot entre Etang et Luzy. Le président de la République est ensuite revenu au château de Sully où doit avoir lieu, ce soir, un dîner de cinquante couverts qui sera présidé par M^{me} la marquise de Mac-Mahon. Après le dîner, il y aura réception dans les magnifiques salons du château de Sully qui est, comme l'on sait, un monument historique.

Les principales autorités du département, ainsi qu'un grand nombre d'officiers supérieurs ont été invités à cette réception qui ne peut manquer d'être fort brillante.

C'est par erreur que les journaux de Paris ont annoncé le retour de M. le vice-président du conseil. M. Dufaure est toujours dans ses propriétés de la Charente et ne reviendra, ainsi que je vous l'ai dit, que le 11 septembre à Paris. Il est plus que probable que d'ici là, étant donné l'absence de M. le président de la République et celle de M. Dufaure, il ne sera tenu aucun conseil des ministres.

On n'a signalé aucun désordre, le 4 septembre.

Il y a eu seulement à Lyon quelques banquets démagogiques. D'un autre côté, la *Gironde* dit que des « manifestations pacifiques ont eu lieu à Bordeaux. » La foule était énorme sur la place Picard. Dès l'entrée de la nuit, on avait interdit, à partir du cours Portal, la circulation à toute sorte de voitures. L'arbre de la Liberté avait été décoré d'un drapeau tricolore, la grille était couronnée de bouquets. Des groupes de jeunes gens chantaient la *Marseillaise*.

Voilà les seules exceptions au calme général de la France.

La place d'Alexinatz, d'après les dernières dépêches, a été évacuée par les Serbes.

On se préoccupe des lenteurs de la diplomatie. Le Gouvernement Turc n'a pas encore accepté l'armistice.

qu'une occasion favorable pour lui faire part de ses projets. Il se mit donc à parler de la noce, comme d'une chose prochaine, et tout fut bientôt réglé.

Le comte alors fit un signe à sa femme, et se retournant vers Béatrix qui, toute confuse, n'osait pas même lever la tête :

— Ecoute, lui dit-il, avec un sourire malin ; nous avons promis ta main sans te demander ton consentement. Peut-être n'y songeais-tu pas.

Béatrix rougit, prit la main de sa mère et ne répondit rien.

Ermeline dit au comte de cesser ses plaisanteries et dit à Ottorino avec un gracieux sourire :

— Bien que ces choses-là ne puissent se faire par procuration, j'espère que vous serez content du consentement que la mère vous donne au nom de sa fille.

Ottorino se leva pour sortir ; la jeune fille en le voyant partir leva la tête et sans quitter la main de sa mère :

— Vous viendrez demain, n'est-ce pas ? lui dit-elle.

— Ah ! ah ! le voilà fini ton silence, s'écria le comte en éclatant de rire. Voyez-vous cette petite fille qu'on aurait prise pour une sainte Lucie ? Ah ! rusée ! rusée !

Le jeune homme sortit content, ainsi que ceux qu'il quittait.

Bourse de Paris

Cours du 7 septembre.

Rente 3 p. %... 71.70
— 4 1/2 p. %... 104.50
— 5 p. %... 105.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 4 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.750 »	3.750 »
Crédit foncier....	770 »	770 »
Orléans-Actions...	1.083 »	1.083 »
Orléans-Obligations.	331 50	331 »
Suez.....	537 50	533 50
Italien 3 %.....	73 40	73 50

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine : Concours pour l'Ecole de Rome, Grand Prix de peinture : *Priam venant demander à Achille le corps d'Hector*, tableau de M. J. Wencker ; portraits d'Engène Fromentin et de Félicien David ; événements d'Orient : orphelins bulgares recueillis en Serbie, professeurs bulgares réfugiés au quartier général serbe, l'infanterie serbe chargeant les Turcs à la bataille d'Alexinatz, ambulance établie dans une maison particulière à Belgrade, rixes entre des musulmans et des chrétiens à Constantinople ; Philadelphie : Vue de Broad-Street, la cloche de l'indépendance, vente d'un journal centenaire. — Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une prime gratuite d'une valeur exceptionnelle : le *Théâtre de George Sand*, comprenant quatre beaux volumes. — Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

Sous ce titre : le *Roi de Cœur*, la librairie Calmann Lévy vient de publier un ouvrage d'Amédée Achard, dont le nom rappelle tant de beaux succès littéraires. On sait quel vif intérêt l'auteur de *Belle-Rose* et de *Maurice de Treuil* imprime à chacun de ses récits.

Nous retrouvons dans le *Roi de Cœur* toutes les qualités de son talent dramatique, et nous pouvons prédire que cet ouvrage prendra une place distinguée parmi les productions si justement populaires de ce brillant écrivain.

L'*Exposition illustrée de Philadelphie* — *The Philadelphia Exhibition illustrated*, — se publie sous ce double titre : une revue bi-mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

CHAPITRE XI.

Une lampe d'argent à trois becs brûlait dans le cabinet de Marco Visconti en répandant autour d'elle une douce clarté. Lodrisio, assis sur un tabouret, le coude appuyé sur une table et le menton dans la main, causait avec le maître de la maison, qui l'écoutait d'un air distrait et semblait en proie à quelque souci secret.

— Nous en sommes sûrs, disait le rusé conseiller. Le duc de Montfort a touché aujourd'hui les vingt-cinq mille florins d'or que Louis le Bavaïse lui a fait payer par votre neveu Azzone, et il prendra demain avec sa troupe allemande la route du Tyrol pour ne plus revenir. L'empereur l'attend en Toscane avec l'argent, et vous savez combien sa bourse est à sec. Il sera content sans doute quand il saura qu'il est volé. Savez-vous ce que c'est un coup de maître ? C'était le pire malheur qui pût lui arriver jusqu'au jour où nous nous déclarerons contre lui.

— C'est évident, répondit Marco, d'un air distrait.

— Et vous aviez raison ce matin, en disant que la poire n'était pas assez mûre, et qu'il fallait laisser aux prédications des envoyés du pape le temps de faire leur effet.

(A suivre).

FUILLETON DU JOURNAL DU LOT
7 septembre 1876 (41).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE DIXIÈME.

(Suite.)

Le comte del Balzo qui, pendant toute la durée du banquet, avait été ému par la dignité naturelle de Marco et n'avait répondu à ses questions que par des paroles sans suite, se trouvait maintenant que son hôte était sorti, mis en veine par les hommages rendus à sa fille, par l'attention avec laquelle on avait écouté son premier discours. Il ne pouvait se tenir en place et dès qu'on eut fini de lire les détails du tournoi, s'avançant au milieu des jeunes gens :

— On parle ici de tournoi et de joutes, n'est-ce pas ? dit-il de ce ton qui n'admet

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du 1^{er} septembre.

Les voies de communication entre le Sud de la Chine et la mer (1^{er} article), par Girard de Rialle.
La question maritime. — Marine de l'Etat (1^{er} article), par Béléguic.
La situation de l'enseignement primaire dans le département de la Seine (2^e article), par Georges Lassez.
La Théorie du libre-échange et le libre-échange à l'intérieur: Conclusion (8^e article), par Menier.
Les propriétés de l'Etat français, par A. Buisson.
Une modification au Code de commerce, par Lucien Delabrousse.
Miss Martineau et son œuvre dans l'ordre économique, par Paul Coq.
Chronique économique: France. — La situation économique: I. Situation agricole, commerciale et industrielle. — II. Viabilité. — III. Les travaux de M. Wolowski. — IV. La fête de Noël. — V. La majorité et le budget de 1877, par Achille Mercier.
Angleterre. — La situation économique: I. Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne. — II. Situation financière du Comité des travaux publics de Londres, par Edmond Barbier.
Allemagne. — Suisse. — Italie. — La situation économique: Le St-Gothard. — L'acte additionnel à la Convention de Bâle. — L'Allemagne à l'Exposition de Philadelphie, par Hellès.
Autriche-Hongrie. — Projet d'annexion de la Bosnie et véritables intérêts de l'Autriche: Etude statistique et économique,

par Max Wirth.
Société d'économie politique: La Statistique et les statisticiens, par Achille Mercier.
Nécrologie: M. Wolowski.
Bibliographie: La Hongrie, par Léon Bourgeois. — La vérité sur les aliénés, par Charmetton.
Bulletin économique: Actes officiels. — Mouvement du commerce français. — Mouvement des sucres, par Georges Lassez.
Bulletin politique.

Revue Scientifique.

Sommaire du numéro 10 (2 septembre).
Le paysan russe. — Association française pour l'avancement des sciences; Section des sciences médicales. — Action de la lumière sur le selenium, par M. William Siemens. — Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande (première thèse). Embryologie de quelques éponges de la Manche (deuxième thèse), par M. Ch. Barrois. — Académie des sciences. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

Sommaire du numéro 10 (2 septembre).
Un poète patois au XVIII^e siècle: l'abbé Favre, par Jules Troubat. — Le roman en Russie, par M. Alfred Rambaud. —

Les travaux de la conférence Tocqueville sur l'Europe orientale. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X***. — La semaine politique. — Nécrologie.
(On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'Ecole de médecine, à Paris.)

Chaque journal: Paris. — Six mois: 12 fr. — Un an: 20 fr. — Départements. — Six mois: 15 fr. — Un an: 25 fr.

Les deux journaux réunis: Paris. — Six mois: 20 fr. — Un an: 36 fr. — Départements. — Six mois: 25 fr. — Un an: 42 fr.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poi-

trine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcestrat, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 19,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N^o 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n^o 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit:

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle

économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan, épicier.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine: **Saint-Jean.** Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.

Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.

Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, tréphalisme, marasme, fluxus.

Dominique. Souverain contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail: dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layrou.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

en bloc ou en détail

LA JOLIE PROPRIÉTÉ

de M. MAZON,

à Goulepdan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose: de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste bâtiments ruraux. — Eaux abondantes.

S'adresser à M. Rives, expert à Vire.



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitiennes; Feux d'artifice.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux: 22, rue de Verneuil, Paris

Les *Modes Parisiennes* sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux *Modes Parisiennes* de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
2^o Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

1^o Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition;
2^o Chaque mois la double pl. de Patrons;
3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 fr.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

A céder pour cause de Départ

UN ÉTABLISSEMENT DE

PÂTISSERIE, CONFISERIE

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant: Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent:

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 —	40 —
300 —	45 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire
LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX
Informations rapides et précises
Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES
La Réforme économique,
Le Journal des Jeunes Mères,
La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS
Trois mois: 15 fr. | Six mois: 30 fr. | Un an: 60 fr.
Un Numéro: 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS
Sur demande par lettre affranchie
Paris, Rue Coq-Héron, 5

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal